

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4484

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plan énergie climat - Accompagner le développement de la filière bâtiment durable - Attribution d'une subvention à la Maison de l'emploi et de la formation (MdEF) de Lyon**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Coulon

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palreja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4484**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Plan énergie climat - Accompagner le développement de la filière bâtiment durable - Attribution d'une subvention à la Maison de l'emploi et de la formation (MdEF) de Lyon**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté a approuvé, le 13 février 2012, le plan d'actions partenarial du plan énergie climat de la Communauté urbaine de Lyon qui fixe des objectifs ambitieux en termes de performance énergétique dans la rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels. Si le rôle des collectivités publiques est d'impulser cette nouvelle demande, les objectifs sectoriels ne pourront être atteints qu'à la condition que l'offre des entreprises (celles de l'agglomération en priorité) puisse répondre aux nouveaux besoins.

La capacité de la filière du bâtiment à répondre à cette demande est particulièrement interrogée. Un premier diagnostic réalisé en 2010 par la cellule économique Rhône-Alpes (CERA) des métiers du bâtiment sur le territoire de la Communauté urbaine a identifié les enjeux de structuration et de consolidation de la filière bâtiment durable au regard des marchés potentiels des années à venir.

La Maison de l'emploi et de la formation (MdEF), groupement d'intérêt public regroupant l'Etat, le Pôle emploi, la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, la Communauté urbaine, la Ville de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la Chambre des métiers du Rhône, l'association Allies et la Mission locale de Lyon, a élaboré en 2011 un plan d'actions partenarial dans le but de répondre aux enjeux de développement de la filière bâtiment durable tels que validés par le plan énergie climat territorial de la Communauté urbaine.

Ce plan d'actions se compose de 5 axes de travail :

- 1° - sensibiliser à l'évolution des métiers et des compétences de la croissance verte,
- 2° - adapter et rendre lisible l'offre de formation initiale et continue,
- 3° - favoriser la sécurisation des parcours professionnels et le développement de l'emploi,
- 4° - communiquer et promouvoir les compétences de la croissance verte,
- 5° - coordonner le plan et valoriser les actions.

Ce plan d'actions vise à apporter de l'information et un appui technique/méthodologique à :

- des demandeurs d'emploi, personnes en démarche d'insertion professionnelle, salariés risquant de perdre leur emploi, en reconversion professionnelle, etc.,
- des professionnels de l'insertion, de l'emploi et de la formation : structures d'insertion par l'activité économique, organismes de formation,
- des dirigeants et salariés d'entreprises : très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME).

En 2013, la Communauté urbaine a subventionné à hauteur de 15 000 €, le programme suivant :

- une semaine de l'emploi vert s'est déroulée à Lyon 8°, et a mobilisé plus de 150 personnes : animations sur les métiers du bâtiment durable pour des demandeurs d'emploi et des salariés (de PME/TPE, de structures d'insertion par l'activité économique), visite de chantier, présentation d'offres d'emploi et de formation sur des métiers tels qu'étancheur-bardeur, ouvrier espaces verts, livreur à vélo, mécanicien cycle, etc.,
- des journées "emplois verts" ont été organisées sur 3 communes de la Communauté urbaine. Elles répondent à une demande exprimée par le territoire, concernant l'information sur les métiers et les compétences du bâtiment durable, et sur les besoins en Ressources Humaines d'entreprises du territoire,
- un parcours de découverte et de professionnalisation qui a permis de former 10 personnes en insertion aux métiers de l'étanchéité, de l'isolation thermique par l'extérieur, le bardage : 10 personnes formées ont commencé une mission de travail, via l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) GIROL.

En matière de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises à la nécessaire adaptation des compétences au regard des normes actuelles et à venir de construction, de rénovation thermique et énergétique, une collaboration est à l'étude avec la SPL Lyon Confluence afin de l'aider à organiser des actions de formation de salariés d'entreprises, sur chantier, pour des activités relatives au bâtiment durable : étanchéité à l'air, isolation, etc.

- la coordination du plan et la valorisation des actions (axe 5) : en 2013 un groupe de travail technique "filiale bâtiment durable" a été constitué, et réunit : les organisations professionnelles du bâtiment, les chambres consulaires du territoire (Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Région Rhône-Alpes (les 3 contrats territoires emploi formation (CTEF) correspondant au territoire de la Communauté urbaine, soit Grand Lyon Centre et Nord (GLYCEN), Rhône Sud, Est Lyonnais), l'Etat (DREAL, DIRECCTE, Pôle Emploi).

L'objectif de ce groupe est d'anticiper les besoins en main d'œuvre et compétences du territoire sur la filière "bâtiment durable", afin de définir les actions à mettre en œuvre prioritairement, en réponse à ces besoins.

La MdeF Lyon propose de poursuivre le travail engagé en 2013 dans le cadre du plan climat énergie territorial de la Communauté urbaine, en matière d'appui/ingénierie/accompagnement auprès de Collectivités, d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, sur tout le territoire de la Communauté urbaine. En effet, la méthodologie d'actions "emploi climat et énergie" capitalisée suite à des expérimentations conduites à Lyon, commence à être essaimée sur d'autres territoires de la Communauté urbaine. Il s'agit d'accompagner la mise en oeuvre d'actions nouvelles autour des emplois de la "filiale bâtiment durable".

Cet accompagnement est destiné à des acteurs emploi/formation grands lyonnais, tels que des structures d'insertion par l'activité économique, des opérateurs d'insertion formation inscrits dans des réseaux territoriaux (PLIE, maisons de l'emploi), voire des clubs d'entreprises. Il contribuera à la réalisation de l'action 4.8 du plan climat énergie territorial de la Communauté urbaine "Accompagner le développement et la structuration de l'offre privée (en particulier de la filière bâtiment durable)/volet "Entreprises".

La MdeF de Lyon propose, en 2014, de renforcer son intervention au travers des actions spécifiques suivantes :

1° - Définition du besoin territorial de formation/bâtiment durable

- identifier les métiers qui nécessitent l'acquisition de compétences au sein des entreprises du bâtiment durable, actives sur le territoire de la Communauté urbaine ; ceci afin de préparer des actions de formation/professionnalisation adaptées aux besoins des employeurs (cf. points 2 et 4) ;
- identifier en parallèle le besoin de formateurs sur ces métiers du bâtiment durable.

2° - Chantiers-écoles

- montage d'une expérimentation chantier-école (pour petits et gros chantiers) et il s'agit d'actions de formation pour des salariés d'entreprises du bâtiment durable, directement sur chantier. L'objectif étant de garantir un niveau de compétences suffisant pour atteindre la qualité de réalisation attendue (termes du marché, exigences et normes de la réglementation thermique 2012). 2 territoires de la Communauté urbaine sont a priori identifiés pour la mise en oeuvre de ces projets - pilotes, sur des activités d'éco-construction, rénovation énergétique : le Val de Saône pour des petits chantiers (habitat individuel, techniques traditionnelles et matériaux anciens), et Confluence pour des chantiers de plus grand envergure (bâtiments tertiaires, habitat collectif).

3° - Cartographie de l'offre de formation territoriale/bâtiment durable

- repérage des formations initiales et continues existantes sur le territoire, synthèse et mise en forme pour diffusion aux professionnels et au public lors de journées de sensibilisation, et via les partenaires emploi tels que pôle emploi, les missions locales jeunes, etc.

4° - Formation de public en démarche d'insertion professionnelle

- objectif 2014 : passer de 10 à 20 personnes en insertion, habitants de la Communauté urbaine, formés à des métiers du bâtiment durable, en préparation de missions de travail en entreprise. 2 nouvelles sessions du parcours de découverte et de professionnalisation sur des métiers du bâtiment durable (étanchéité à l'air, isolation thermique par l'extérieur, bardage) sont prévues.

5° - Sensibilisation aux métiers et compétences du bâtiment durable

- des journées territorialisées (rencontres-métiers + visites chantiers) seront organisées sur différents territoires/communes de la Communauté urbaine, dans la foulée du travail déjà réalisé ou enclenché à partir de juillet 2013 : Lyon 6°, Mions, Chassieu, Meyzieu et Vénissieux.

6° - Coordination

- animation du groupe de travail technique "filiale bâtiment durable", partage des objectifs et des avancements des actions, en co-pilotage avec l'équipe plan climat de la Communauté urbaine.

La Communauté urbaine est sollicitée pour financer ce plan d'actions à hauteur de 15 000 € pour 2014. Le coût total de cette action pour 2014 a été évalué à 59 667 €.

Budget prévisionnel 2014			
Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Fonctionnement (animation de la mission "emploi climat énergie")	59 667	Autofinancement	15 000
		Région Rhône-Alpes	15 000
		ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)	14 667
		Communauté urbaine de Lyon	15 000
Total	59 667	Total	59 667

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 15 000 € pour l'année 2014 au profit de la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de Lyon dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 4.8 du plan d'actions partenarial du plan climat de la Communauté urbaine de Lyon,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la MDEF de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 65738 - fonction 830 - opération n° OP26O2293.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.